



COMMUNIQUE DE PRESSE

Arasement des barrages de Vezins et La-Roche-qui-Boit : la Sélune bientôt libérée !

15 novembre 2017

Le ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Nicolas Hulot, a annoncé le 14 novembre 2017 sa décision de relancer^[1] le processus d'effacement des barrages de Vezins et de La-Roche-qui-Boit sur la Sélune dans le département de la Manche.

Les associations mobilisées depuis de longues années pour la restauration de ce fleuve côtier emblématique du territoire de la Baie du Mont Saint-Michel, accueillent avec satisfaction et saluent la décision du ministre d'Etat Nicolas Hulot de confirmer les effacements de ces barrages.

Convaincus que cette décision est importante pour l'intérêt général et le bien commun, les associations souhaitent ardemment que tous les acteurs du territoire reprennent le chemin de la construction d'un projet partagé de développement durable de la vallée et de reconquête de la biodiversité.

Avec cette décision l'Etat ouvre une nouvelle ère pour le développement de la vallée de la Sélune, qui devra explorer et favoriser tous les potentiels de ce milieu naturel remarquable en s'appuyant sur la notoriété mondiale de la baie du Mont-Saint-Michel.

Ce projet ambitieux nécessite l'engagement de tous : collectivités et services de l'Etat, populations riveraines, entreprises, établissements publics, scientifiques, associations et fondations de protection de la nature, pêcheurs...

Enfin et à cette occasion, les associations tiennent à saluer et remercier tous ceux qui ont contribué de quelque manière que ce soit à cette décision.

Les associations attendent désormais le calendrier précis des travaux à entreprendre au premier rang desquels la vidange, le démantèlement des barrages et la renaturation de la vallée.

^[1] L'effacement des ouvrages avait été remis en cause par Ségolène Royal en 2014 malgré l'approbation de 3 ministres avant elle depuis 2009.

Contacts presse :

Jean-Paul DORON, Fédération Nationale Pêche France : 06 85 52 50 11,

Roberto EPPLE, European Rivers Network / SOS Loire Vivante : 06 08 62 12 67,

Jacques PULOU, France Nature Environnement : 06 72 03 95 35,

Fondation pour la Nature & l'Homme : 01 41 22 10 70,

Fondation Humanité & Biodiversité : 01 43 36 04 72,



Le collectif « Les Amis de la Sélune » rassemble un grand nombre d'organisations issues de la société civile, en France et à l'étranger, dont :

ANPER TOS - Association Bretonne pour la Pêche à la Mouche - Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique – Club des Saumonniers - Comité National de la Pêche Professionnelle en Eau Douce - Eau et Rivières de Bretagne - European Rivers Network - Fédération de la Manche pour la Pêche et 24 AAPPMA - Federation of Irish Salmon and Sea Trout Anglers - Fédération Française des Moniteurs Guides de Pêche - Fédération Nationale pour la Pêche en France - Fondation GoodPlanet - Fonds Humus pour la biodiversité - L'Hydroscope - Ligue pour la Protection des Oiseaux - Manche Nature - Mayenne Nature Environnement - North Atlantic Salmon Fund - SOS Loire Vivante - Sustainable Eel Group – AAPPMA de l'Elorn (Finistère) - AAPPMA de Pont-Croix (Finistère) - AAPPMA de Pontrieux - la Roche Derrien (Côtes-d'Armor) - Association Régionale des Fédérations de Normandie pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique – Association Régionale des Fédérations de Bretagne pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique - Vét'Eau Pêche...